



## EDITORIAL

## Air connu ...

En cette fin d'année scolaire « *Tout va très bien, Madame la Marquise, tout va très bien, tout va très bien. Mais cependant il faut que l'on vous dise...* »

- que nos conditions de travail vont continuer à se dégrader et la précarité, sous couvert de mobilité, s'amplifier,
- que notre pouvoir d'achat va en faire tout autant, la crise ayant bon dos,
- que les incivilités et la violence quotidiennes en milieu scolaire vont perdurer et ne seront en rien réglées, ni par prévention, ni par répression, par des discours ou des mesures sécuritaires en trompe-l'œil,
- que la situation dans de nombreux établissements va continuer à se déliter, faute de volonté de faire respecter les règles élémentaires,
- que le feuilleton de la « réforme du lycée » va se poursuivre, nous promettant de belles empoignades....

« *A part cela, Madame la Marquise, tout va très bien, tout va très bien...* »

La réforme du lycée. Tiens, parlons-en. Le feuilleton commence avec l'annonce par Xavier Darcos d'une réforme du lycée... pourtant non inscrite dans la Lettre de mission reçue du Président de la République.

Printemps 2008, le chantier est ouvert avec la signature par la majorité des « grands » syndicats des « points de convergence », faisant apparemment consensus. Embrassons-nous, Folleville !

Rentrée 2008, Xavier Darcos dévoile son projet de réforme de la Seconde, piloté par le recteur Jean Paul de Gaudemar, pour application à la rentrée 2009. Tollé général. Le consensus explose sinon pour dénoncer le projet.

Discussions. Négociations. Manifestations lycéennes et autres. Concessions. Reculs. Audiences (*SIES / SIAES* reçu par Jean Paul de Gaudemar, le 23 octobre 2008, qui nous explique le bien-fondé de la réforme et s'étonne des réactions).

15 décembre 2008, abandon (officiellement « report ») du projet. Exit la réforme Darcos.

14 janvier 2009. Entrée en scène de Richard Descoings chargé par le Président de la République d'une mission pour remettre la réforme du lycée sur les rails, avec report de sa mise en œuvre à la rentrée 2010. Intense activité du « missionnaire » qui sillonne la France, auditionne à tour de bras (sic), multiplie les entrevues (*SIES / SIAES* reçu le 18 mai 2009), sollicite les avis de tous par Internet...

27 mai 2009, Benoist Apparu (député UMP) livre de son côté à l'Assemblée Nationale, qui s'est saisie du sujet, un volumineux rapport \* sur le lycée, avec moult propositions de réforme.

2 juin 2009, Richard Descoings remet son rapport \* au Président de la République avec toute une série de « préconisations » pour une réforme du lycée.

La suite est donc à venir, le Président et son Ministre de l'Education nationale n'ayant que l'embarras du choix pour établir un projet de réforme du lycée à partir des « préconisations » de l'un, des propositions de l'autre, sans oublier les interventions et pressions diverses et l'arbitrage de Bercy...

Une certitude cependant : quel que soit le projet la décision devra être prise dès avant la fin de l'année, pour des raisons techniques, si l'on veut vraiment une mise en route en Seconde à la rentrée 2010.

D'ici là on peut prévoir : concertation (paraît-il), discussions, négociations, oppositions, manifestations, concessions, reculs... et peut être abandon !!!

Nul doute ainsi, chères et chers collègues, que la prochaine rentrée nous verra à nouveau sur le pont, quand sera connu le projet gouvernemental et que nous serons à nouveau confrontés aux problèmes récurrents rencontrés dans nos établissements et notre vie quotidienne, au sein d'une Education nationale qui est peut être le Mammouth cher à Claude Allègre et dont le dégraissage a commencé à tous les niveaux, mais qui ressemble plus sûrement encore à un « bateau ivre » pris dans la tempête qu'à un vaisseau de ligne bien calé sur son erre.

En attendant, en cette période de « reconquête du mois de juin », le *SIAES* vous souhaite, chères et chers collègues, et malgré tout, une bonne fin d'année scolaire et d'heureuses vacances, pour vous trouver fin prêts à la rentrée pour affronter la mer des Incertitudes ou l'océan des Tempêtes, à défaut de pouvoir voguer tranquillement sur la mer de la Sérénité.

\* rapports téléchargeables sur notre site internet [www.siaes.com](http://www.siaes.com)

*Jacques Mille*

## PROMOTION HORS CLASSE

Au moment où nous bouclons ce numéro, les contingents de promus n'ont pas été communiqués au Rectorat par le Ministère, ce qui provoque le report des CAPA Hors Classe d'un certain nombre de corps. Voir page 6 et consultez régulièrement notre site internet [www.siaes.com](http://www.siaes.com) pour connaître le **calendrier des commissions**.

## MUTATIONS INTRA ACADEMIQUES

Consultez notre site internet [www.siaes.com](http://www.siaes.com) pour connaître le **calendrier des FPMA** et l'**ordre de passage des disciplines**.

**Attention**, le **projet provisoire** communiqué par l'administration **avant les FPMA** n'est en rien un **résultat définitif** ! (Cf. page 7)

Début « théorique » des FPMA : 18 Juin

Début probable des FPMA : 22 Juin

**Le SIAES reste « ouvert » durant les vacances (permanences assurées)** (Cf. organigramme page 8 : J. Mille et JB Verneuil).

# COMPTE RENDU DU CONGRÈS ANNUEL DU SIAES.

Le congrès annuel du SIAES s'est tenu le 9 avril 2009 à l'auberge de la Guérine à Cabriès-Calas.

Sur un peu plus de quatre-vingts présents sur la journée, une soixantaine de participants ont pris sur place un repas très convivial, après une matinée consacrée aux traditionnels rapports d'activité et financier, puis à une discussion sur la réforme du lycée, alors que divers sujets d'actualité ont été abordés dans l'après-midi.

## \* Rapport moral et d'activité. Jacques Mille, secrétaire général.

Depuis le dernier congrès (3 avril 2008) l'équipe en charge du syndicat a fait montre d'une grande activité. Activité dont les résultats principaux sont la forte progression du nombre d'adhérents et le succès obtenu lors des élections de décembre 2008.

Ces élections ont largement confirmé les progrès enregistrés lors des scrutins précédents et amené le **SIAES** à devenir le **2<sup>ème</sup> syndicat représentatif des personnels de lycées et collèges de l'académie, tous corps confondus.**

Les résultats de ces élections ont été donnés dans la « *Lettre du SIAES* » de janvier 2009.

J. Mille expose le travail accompli depuis le dernier congrès, et à partir de la rentrée, en vue de ces élections. Une grande partie des résultats obtenus tient, d'après lui, à l'action même des représentants du SIAES, tant par l'équipe dirigeante que par les délégués dans les établissements, action conduite « au jour le jour » en faveur des personnels qui les sollicitent : écoute, proximité, disponibilité, conseils, interventions (au Rectorat, dans les IA et les établissements à la demande des intéressés), audiences. Mails, téléphone, courriers y contribuent, comme la publicité faite au SIAES par le « bouche à oreille », tous facteurs essentiels des résultats enregistrés.

Une autre explication tient à la diffusion d'informations par lettres auprès d'un grand nombre de collègues, syndiqués ailleurs ou non syndiqués, lors d'affectations ou de demandes de mutation, de promotions, de notation, et dont beaucoup, séduits par notre indépendance, notre disponibilité, et peut être la modicité de nos cotisations, nous ont rejoints ensuite.

A retenir aussi l'envoi de nombreuses publications : « *Courriers* » et « *Lettres du SIAES* », *Vade Mecum*, fascicules « ciblés » en direction des TZR, des Professeurs d'EPS, des stagiaires IUFM... Toutes publications consultables par ailleurs sur le site Internet du SIAES dont la fréquentation s'accroît au fil des jours et nous apporte aussi son lot de sympathisants et d'adhérents, y compris hors de l'académie. Grâce à quoi nous avons pu constituer sans peine les listes nationales du SIES / CAT, reconnus par le Ministère et ayant pu se présenter au niveau national (listes SIES chez les Certifiés et les Professeurs d'EPS, liste SAGES / SIES chez les Agrégés).

En sus de ce travail quotidien, « de base » pour un syndicat, et pour pallier un déficit de notoriété dans certains établissements ou dans certains secteurs géographiques, lié à sa « jeunesse », le SIAES a développé à partir de la rentrée 2008 une activité particulière pour se faire connaître dans toute l'académie, et faire connaître ses idées, ses valeurs, son mode d'action en faveur des personnels.

A cette fin tous les établissements (lycées et collèges) de l'académie ont été « visités », en tournées d'équipe, entre la rentrée et la veille du scrutin, avec distribution de tracts et de publications dans les casiers de tous les professeurs.

J. Mille fait observer que cette activité « pré-électorale » a conduit certain syndicat à affirmer par écrit que le SIAES « se réveillait tous les trois ans, à la veille des élections », ce qui est soit pure mauvaise foi, soit méconnaissance absolue du travail effectué au quotidien tout au long de la mandature, comme indiqué précédemment. Et méconnaissance du fait que le SIAES a toujours été présent sur le terrain de l'action syndicale face aux projets ou aux réformes gouvernementales, et ce, à plusieurs reprises, de manière intersyndicale pour grèves ou manifestations, banderoles au vent...

Les élections passées, l'équipe du SIAES a poursuivi son activité sans relâche, fort d'une représentativité accrue lui permettant, par ses élus et responsables plus nombreux de mieux défendre encore tous les personnels de l'académie, sans distinction d'appartenance de corps.

**Vos Commissaires Paritaires Agrégés** : Frédéric BOGEY et Marie Françoise LABIT

**Vos Commissaires Paritaires Certifiés** : Jean Baptiste VERNEUIL et Fabienne CANONGE

Jean Paul GARCIN et Françoise PHAURE

**Vos Responsables EPS** :

Jean Luc BARRAL et Christophe CORNEILLE

Après ce bilan J. Mille trace les pistes pour l'avenir, indépendamment du « train-train » normal de fin d'année, au demeurant très prégnant par le grand nombre de réunions, groupes de travail, CAPA et FPMA, pour les promotions d'échelon, la Hors Classe, les appels de notation administrative et le mouvement intra-académique. En premier il expose la décision du Bureau d'élargir encore l'audience du SIAES dans l'académie en s'adressant aux PLP et aux CPE, dont plusieurs nous ont déjà rejoints. Des envois seront faits et une action menée dans cette direction à partir de la rentrée. Concernant les PLP des contacts ont été pris avec le SPIEN (Syndicat Pluraliste Indépendant de l'Education Nationale) très présent dans ce corps sur l'académie de Nancy-Metz, afin de mutualiser notre travail tout en laissant à chacun sa liberté et son indépendance.

J. Mille indique ensuite que le SIAES / SIES sera attentif aux projets gouvernementaux de réforme de la représentativité syndicale dans la Fonction Publique, pouvant poser des problèmes aux « petits » syndicats tels que le nôtre.

De même le SIAES / SIES suivra avec attention le devenir de « feue » la réforme du lycée Darcos, avec la mission confiée à Richard Descoings pour reprendre le problème et faire des propositions au Président de la République. Une demande d'audience sera faite à R. Descoings pour exposer le point de vue et présenter les propositions du SIES à ce sujet (cf. page 3).

Outre les publications déjà mentionnées (TZR, Stagiaires IUFM, EPS, Vade Mecum) et celles prévues pour les PLP et les CPE, le SIAES prépare un dossier concernant les retraites, en cours de réalisation par Frédéric Bogey auquel il convient de s'adresser de préférence pour toute question à ce sujet.

Au final J. Mille conclut à un bilan très positif pour le syndicat... sauf peut être sur le plan financier car il a fallu engager de grosses dépenses en vue des élections, tant au plan académique, ce qui était prévu, qu'au plan national, ce qui ne l'était pas - mais la surprise fut heureuse -, pour imprimer publications, tracts et professions de foi, faire des envois postaux en nombre, couvrir quelques milliers de kilomètres pour les tournées d'établissements.

Grâce à la saine gestion du précédent trésorier, René GARCIN (qu'il soit ici remercié), des réserves avaient été constituées en prévision de ces « sorties » exceptionnelles et nous avons ainsi pu faire face (même si les élections nationales ont quelque peu plombé nos finances), avec maintenant l'impératif de reconstituer au plus vite ces réserves.

J. Mille termine alors sur un appel pressant à tous les syndiqués à régler leur cotisation à l'échéance prévue et à la poursuite d'un recrutement de nouveaux adhérents, sur la lancée observée depuis le début de l'année.

Rapport voté à l'unanimité.

## \* Rapport financier. Exercice 2007 - 2008. Jean Baptiste Verneuil, trésorier.

Doublément en trois ans du nombre d'adhérents, donc recettes en hausse, mais les dépenses aussi. Cf supra pour les explications + hausse des tarifs postaux et de routage, du prix de l'essence, de l'imprimerie et des photocopies. D'où un solde négatif en fin d'exercice de 1094,26 euros.

Compte financier adopté à l'unanimité.

\* **Point sur les finances 2008- 2009**, arrêté au 8 avril 2009.

Poursuite de l'augmentation du nombre d'adhérents (+ 30 % par rapport au 08/04/2008).

En l'état léger déficit, mais non significatif car « sorties » prévisibles et attente de « rentrées » (versements SIES et CAT) et inconnue du nombre de cotisations à venir d'ici fin août.

JB Verneuil rappelle que les cotisations du SIAES sont trois fois moins chères qu'ailleurs et que 66 % sont déductibles des impôts. Il souligne également que nos cotisations n'ont pas été révisées depuis deux ans. Compte tenu des prévisions de dépenses il estime qu'une augmentation des cotisations est nécessaire, avec une échelle plus détaillée, en particulier par la création d'une cotisation « Hors Classe ». Le choix retenu en Bureau pour la rentrée 2009-2010, et mis au vote, est le suivant :

**Stagiaires, MA, contractuels, vacataires, retraités** : cotisations inchangées (principe de solidarité).

**Certifiés, Prof. d'EPS, PLP, CPE** :  $\frac{1^{er} \Rightarrow 6^{eme} \text{ échelon}}{7^{eme} \Rightarrow 11^{eme} \text{ échelon}}$  : 72 euros / 95 euros **Hors classe** : 99 euros

**Agrégés** :  $\frac{1^{er} \Rightarrow 6^{eme} \text{ échelon}}{7^{eme} \Rightarrow 11^{eme} \text{ échelon}}$  : 84 euros / 108 euros **Hors classe** : 112 euros

Nouvelle grille de cotisations adoptée à l'unanimité.

JB Verneuil remercie les participants pour ce vote et redit l'importance du renouvellement des cotisations en temps voulu pour éviter les rappels, comme celle, pour chaque membre du syndicat, de faire adhérer un ou plusieurs nouveaux collègues.

\* **Interventions des responsables de secteur.**

- Virginie VERNEUIL à propos des S1.

- André BERNARD à propos du site Internet et de l'utilisation de l'informatique.

- Jean Baptiste VERNEUIL à propos des stagiaires et de l'IUFM, ainsi que des Certifiés (Hors classe).

- Fabienne CANONGE à propos du routage (envoi sous « blister » probablement imposé à l'avenir) et pour les TZR (qui justifient toujours près de la moitié des interventions auprès des services du Rectorat : problèmes de règlement des ISSR ou de frais de déplacements ; nouveau texte pour les AFA ; problèmes de complément de service...).

- Frédéric BOGEY à propos des Agrégés (Hors classe, liste d'aptitude).

- Jean Luc BARRAL et Christophe CORNEILLE à propos de l'EPS.

\* **Réforme du lycée.**

J. Mille fait un bref historique jusqu'à l'audience accordée par le Recteur JP de Gaudemar chargé de « piloter » la réforme (voir « *Lettre du SIAES* » de novembre 2008) et l'abandon de cette dernière à la suite des manifestations lycéennes et autres interventions. C'est maintenant R. Descoings qui est chargé de reprendre le sujet pour faire des propositions au Président de la République, avant le mois de juin, après avoir consulté tous les partenaires concernés au sein du système éducatif.

Le SIAES a élaboré à cette fin, avec l'ADEP (Association de Défense de l'Enseignement Public, contribution de Jean ORTOLLAND) un texte de réflexion accompagné de propositions de réforme. Voir **Synopsis** ci-après. Ce texte a été distribué à tous les participants au congrès et peut être demandé, pour envoi, par tout adhérent auprès de J. Mille.

J. Ortolland, après avoir précisé les grands axes de ce texte, indique qu'il n'est en rien définitif et est susceptible de modifications, suite à d'éventuelles critiques ou remarques. J. Mille en souligne l'intérêt, en particulier par la cohérence et la lisibilité du projet, éléments essentiels de crédibilité à ses yeux. Il dit que ce texte sera adressé à R. Descoings en même temps qu'une demande d'audience, et par la suite diffusé auprès d'instances politiques et universitaires, pour information.

## **SYNOPSIS du texte de réflexion ADEP - SIAES/ SIES sur la réforme du Lycée.**

**Introduction.** Les limites du projet Darcos.

### **I / Considérations préliminaires pour orienter la discussion.**

1 / Toute réforme du lycée doit être charpentée et se faire dans la clarté, en toute lisibilité.

2 / Des données nouvelles à prendre en compte. Le lycée de masse. L'hétérogénéité. La diversification du Supérieur. Le globalisme, voilà l'ennemi. Le Bac, passoire et verrou.

3 / Faire droit à de nouvelles attentes vis-à-vis du système éducatif.

4 / Ancrer la réforme dans les traditions de l'Ecole républicaine. Place centrale de l'instruction, instrument privilégié d'émancipation, de promotion sociale, de formation à la citoyenneté et à la conscience nationale. Egalité de traitement des individus et des territoires. Examens et concours nationaux. Filières d'excellence dans tous les établissements, notamment dans les territoires défavorisés. Attachement au statut de la Fonction publique. Rappel des valeurs : esprit des Lumières, laïcité, solidarité.

5 / Replacer la réforme du lycée dans un contexte plus général. L'enseignement n'est pas une marchandise et le lycée n'est pas une entreprise. L'économie a besoin d'emplois diversifiés : « marcher sur ses deux jambes ». Ne pas confondre égalité et égalitarisme. Principe constitutionnel de l'égalité des chances.

6 / Autres préoccupations. Alléger un système devenu apoplectique. Séparer l'enseignement et les activités péri-scolaire. Rompre avec les formules toutes faites : 80 % niveau bac, l'élève au centre... Etre rigoureux dans la gestion des finances publiques. Tenir compte du déclassement matériel et moral des enseignants.

### **II / Propositions de réforme : l'architecture d'ensemble.**

1 / Le centre. 3 grandes filières : scientifiques, littéraires, technologiques (et professionnelles). 2 types de parcours dans chaque filière : voie générale, voie à profil. Passerelles. Rééquilibrer les voies de formation générale S et L. Possibilité d'intégration de la série ES dans les enseignements de culture générale. Examens de vérification des acquis aux moments-clés : entrée en 6<sup>ème</sup>, entrée en Seconde. Etudes surveillées et accompagnées. Régulation par une Inspection indépendante.

2 / Institutionnaliser un secteur « péri-scolaire » en partenariat avec les parents et les collectivités locales. Possibilité de délivrer des certifications.

3 / Dispositifs périphériques. Osmose entre formation professionnelle et formation continue. Etoffer le réseau des Ecoles de la seconde chance. Formation en alternance. Formation continue généralisée.

### **III / Propositions de réforme : sur le fonctionnement.**

1 / Maintien de la structure classe.

2 / Sanctuariser un volume global d'heures de cours. Limiter le nombre d'heures de cours.

3 / Mieux répartir le temps scolaire. Maintien des trimestres, à rééquilibrer. 4 heures d'EPS obligatoires.

4 / Distinguer des profils d'enseignants selon les voies d'enseignement : voie générale, voie à profil, voie de détermination. Regroupement éventuel de disciplines, avec formation de haut niveau.

5 / Quelques voies pour améliorer l'efficacité du système. Proposer aux élèves des objectifs réalistes et accessibles. Orienter les élèves vers les voies pour lesquelles ils sont le mieux faits, dès la Seconde. Améliorer le processus d'orientation. Revoir les procédures de passage. Limiter les redoublements. Renforcer la légitimité du conseil de classe. Pas de passage automatique, mais possibilité de rattrapage. Revoir les procédures d'appel.

#### **IV / Restaurer un minimum de discipline.**

Ce n'est pas la finalité d'une réforme du lycée, mais un préalable nécessaire à sa réussite. Exigence pédagogique (travailler dans la sérénité). Formation de l'individu par l'apprentissage des règles et la confrontation à la sanction. Lever le tabou de la discipline. Briser l'accoutumance à l'impunité. Les insuffisances de la discipline, facteur aggravant des inégalités. Ne pas confondre autorité et autoritarisme. Revoir les sanctions et les procédures du conseil de discipline. Rétablir les retenues.

#### **V / La question du Baccalauréat.**

Le Bac est incontournable. Rite de passage. Noeud du système éducatif. Rôle politique. Monument national, monument en péril. Restauration et modernisation. Epreuves nationales, simplifiées, anonymes, écrites et orales. Relativiser et dédramatiser l'examen. Instauration d'un diplôme de fin d'études secondaires.

#### **VI / Sur la manière d'engager la réforme.**

1 / Avoir une démarche claire, un projet cohérent, détaillé et lisible.

2 / Faciliter le changement et son acceptation par la sécurisation : nécessité impérieuse de mesures concrètes d'accompagnement (rémunérations, formation) pour les personnels concernés. Mesures non négociables pour tout syndicat.

3 / Trouver des points d'appui. Chez les professeurs sans qui rien ne peut réussir, chez les parents et les élèves, chez les universitaires directement concernés après le Bac. Dans l'opinion en général. Sinon en appeler directement au peuple.

La discussion engagée fait apparaître plus de questions que de réponses.

Que va-t-on garder de la réforme Darcos dans laquelle tout n'était pas à rejeter ? R. Descoings dit repartir à zéro et ne pas être tenu par le projet qui a été abandonné. Sa mission concerne l'ensemble du cycle terminal, et pas seulement la Seconde.

A quoi sert la concertation lancée dans certains lycées, sous des formes variées et peu crédibles ? « Le lycée : pourquoi, comment ? » « Le lycéen dans le lycée »... Rien de concret n'en ressort sinon une inquiétude majeure liée aux suppressions de postes, aux compléments de service. Il semble que les chefs d'établissement aient organisé ces réunions avec les parents, les élèves, les professeurs, pour se faire bien voir, mais sans trop y croire pour la plupart. Interrogation sur la liaison 3<sup>ème</sup> / Seconde.

Pourquoi « réformer » le lycée et ne pas agir en amont, sur le collège ?

On évoque la réforme du Bac Professionnel : peut-on faire en 3 ans ce qui l'était en 4 ? Pour les PLP présents les avis sont partagés.

La « bivalence » est abordée. Ici aussi pas d'unanimité. Pour certains elle est inacceptable. Pour quelques uns elle est envisageable, sur volontariat, au collège, avec une formation adéquate. On rappelle les PEGC devenus pour la plupart monovalents et l'échec de la mention complémentaire. Quelques participants plaident pour la nécessité que les professeurs sortent de leur routine et soient capables de se remettre en question. Remous dans la salle ! On fait valoir que toute réforme risque d'imposer cette remise en question. Autant s'y préparer.

J. Mille souligne la richesse de la discussion et la vivacité du débat, ce qui l'amène à constater que le SIAES est à même de réunir des professeurs de sensibilités différentes, ce qui ne peut être qu'un signe fort de son indépendance et de la liberté de pensée laissée à chacun, mais tous unis dans le syndicat par l'attachement à des valeurs communes et à la seule défense des intérêts matériels et moraux des personnels, comme le stipulent les statuts.

#### **\* Séance de l'après-midi.**

A la reprise les commissaires paritaires (JB Verneuil, F. Bogey, F. Canonge ...) rappellent la nécessité d'envoyer les fiches de suivi syndical, en particulier pour la Hors Classe, les Mutations ou la Phase d'Ajustement des TZR, qui permettent, seules, de corriger les erreurs ou oublis de l'Administration.

JB Verneuil signale une jurisprudence sur une DGH refusée par le CA et la validation d'une DGH à répartition différente de celle prévue par le chef d'établissement.

J. Mille signale aussi une jurisprudence en matière de complément de service dans un établissement situé dans une commune différente de celle de l'établissement d'affectation du professeur concerné par la mesure.

Nombreuses questions sur les mesures de carte scolaire, les compléments de service, les heures supplémentaires.

A ce propos le congrès vote à l'unanimité une motion de refus des heures supplémentaires si elles doivent entraîner un ou des compléments de service. Motion déjà votée en congrès l'année dernière.

Pour clore la journée, des participants évoquent la « dégradation du climat » dans divers établissements. Les responsables du syndicat confirment avoir de très nombreux appels concernant des situations conflictuelles tenant tant aux élèves et à leurs familles qu'aux relations entre les personnels et l'administration de l'établissement. La base des problèmes est dans le comportement de certains élèves, plus nombreux que par le passé, de plus en plus difficiles à maîtriser, voire violents, sans moyens efficaces de sanctions à leur endroit, ce qui conduit nombre d'entre eux à un sentiment d'impunité qui les encourage à poursuivre dans leur comportement. La situation est cependant variable d'un établissement à l'autre : ici les sanctions pleuvent et les conseils de discipline se suivent avec des exclusions « définitives » qui ne font que refiler le « mistigri » à un autre établissement ; là on traîne des pieds pour soutenir un(e) collègue agressé(e) et déposer plainte et on ne fait pas de conseils de discipline en début ou en fin d'année, parce que dans le premier cas on veut « donner sa chance » à l'élève, et dans le second « parce que ça ne sert plus en rien » ; ailleurs on refuse tout simplement de prendre la moindre sanction au prétexte que « l'élève n'est peut être pas si responsable que cela et que le professeur l'a peut être provoqué », sur le mode de la culpabilisation de l'adulte face à l'enfant, et l'on ne réunit jamais un conseil de discipline, soit par principe, soit par crainte. C'est alors la gestion même de l'établissement qui est en cause, avec souvent la montée des tensions entre les personnels (et pas seulement les professeurs) agressés verbalement ou physiquement et la direction. Situations tendues et conflictuelles qui ne profitent à personne, dégradant les conditions d'enseignement et l'enseignement lui-même, au détriment de tous, et surtout de la majorité des élèves, par l'impunité accordée à quelques uns.

J. Mille rappelle que des textes existent et que la protection des fonctionnaires est garantie par la loi. Il suffirait de vouloir les appliquer. JB Verneuil ajoute qu'il a dû intervenir un très grand nombre de fois depuis le début de l'année pour conseiller et aider des collègues agressés à porter plainte et demander la protection juridique du Recteur, qu'il s'agisse d'agressions physiques évidemment, mais aussi verbales pour « outrage à personne chargée d'une mission de service public ». Il dit craindre que l'activité syndicale ne soit de plus en plus portée à ce genre d'interventions, ce qui, on en conviendra, n'est pas au départ la vocation première d'un syndicat. Mais il s'agit bien là de la défense des personnels et du devoir pour tout syndicat de s'y conformer.

*Jean Paul Garcin*

***Le S.I.A.E.S ne touche aucune subvention et ne vit que des cotisations de ses adhérents.  
Soutenez notre action, rejoignez le S.I.A.E.S. !***

# RAPPORT DESCOINGS COMMUNIQUE du 3 juin 2009

Le SIES / SIAES - CAT a pris connaissance du rapport sur la réforme du lycée remis par Richard Descoings au Président de la République, le 2 juin 2009.

Il retrouve dans ce rapport et les préconisations formulées de nombreux points qui avaient été évoqués lors de l'audience accordée au SIES le 18 mai 2009, figurant dans les propositions de réforme remises à R. Descoings à cette occasion.

Au-delà de questions récurrentes et de constats (diagnostics) maintes fois énoncés par le passé à propos du lycée, le SIES / SIAES retient pour l'instant de ce rapport des « préconisations » allant dans le sens souhaité d'une réforme discutée et concertée préalablement avec tous les partenaires du système éducatif.

Parmi les préconisations qui rejoignent ses propositions le SIES / SIAES retient particulièrement :

- le souci de donner aux filières technologiques et professionnelles une égale dignité par une revalorisation de leur image et de leurs débouchés ; une filière STI de pointe ; l'inclusion de la culture technologique dans la culture commune et le principe d'une découverte des voies technologiques au cours des deux premiers trimestres en classe de Seconde ;
- le maintien des séries de la voie générale et leur rééquilibrage, avec renforcement du caractère scientifique en série S et mise en place d'une série L d'excellence rétablie dans sa finalité littéraire et de culture générale ;
- le renforcement de l'enseignement des langues, en particulier à l'oral ;
- le maintien du Baccalauréat dont seraient revus les épreuves et les coefficients selon les séries ;
- l'accent mis sur l'importance et l'ouverture aux activités artistiques et culturelles, ainsi qu'aux activités sportives ;
- l'abaissement des effectifs en classe de Seconde, modulé selon la composition des classes ;
- la redéfinition du temps scolaire, sans cours magistraux au-delà de 15 heures ;
- la création d'un service d'orientation efficace dès la Troisième et renforcé en Seconde pour des choix raisonnés, ainsi que les possibilités de passerelles tout au long de la scolarité ;
- la reconnaissance du caractère spécifique du métier de professeur, lui conférant une liberté, un état d'esprit et des possibilités d'initiatives pédagogiques qu'il conviendrait évidemment d'évaluer ;
- la possibilité pour les professeurs de lycée d'enseigner en premier cycle de l'Université ;
- le souci de ne pas pérenniser, voire aggraver des inégalités, en permettant aux élèves issus de milieux défavorisés d'accéder à toutes les voies de formation et d'y réussir à l'égal des autres.

Ces points d'accord exposés le SIES / SIAES regrette que, même si là n'était pas son objectif, le rapport n'aborde pas les problèmes posés par le collège, sinon par le biais, certes important, de l'orientation en fin de Troisième, et sans poser, au minimum, la question d'une réforme du collège pour assurer à tous les élèves accédant à la classe de Seconde la maîtrise des fondamentaux, dont le rapport souligne l'insuffisance, fondamentaux censés être acquis au collège, et ce plutôt que « d'acter » cette déficience et proposer de la pallier par du soutien et de l'accompagnement ... au lycée.

Le SIES / SIAES analysera plus à fond le rapport en question sur lequel il porte un regard intéressé et souscrit pleinement au principe d'un dialogue et d'une concertation poursuivis, auxquels il entend bien participer, sur les préconisations énoncées, tant pour celles pouvant être appliquées dès la rentrée 2010 sans réduction de moyens, que pour celles, à plus long terme, concernant ce que R. Descoings définit comme une « refondation du lycée » impliquant tous les acteurs, et les professeurs au premier chef, dans le cadre d'une négociation « confiante, responsable et loyale » sur leur mission et leur statut avec les nécessaires contreparties en terme de revalorisation financière et morale de leur profession.

Enfin le SIES / SIAES ne cache pas qu'il est conscient que ces préconisations, qui ne sont pour l'instant et en rien un projet abouti de « réforme du lycée », ne vaudront que par la volonté politique de les mettre en œuvre, tout ou partie, et ce après avoir bien pris soin d'en expliquer à tous le sens et la portée dans une opération dont chacun devra juger qu'elle est « gagnant - gagnant ».

## ***Le coin de l'EPS,***

## **A.S. : Trésorier en détresse !!!**

Chères et chers collègues d'EPS, permettez-moi, en cette fin d'année scolaire, d'avoir une pensée pour toutes celles et ceux d'entre vous qui, comme moi, sont trésoriers de leur Association. Le stress final ! J'imagine que, comme moi, ils tapent rageusement sur leur calculette, font et refont leurs comptes, estimant débits en attente et remboursements à venir. Mais rien n'y fait. C'est toujours le même constat. Les finances sont dans le rouge, et même dans le rouge vif...

La raison ? De très bons résultats ou une extrême diversité d'activités engendrant de grosses dépenses. Tel est le paradoxe : plus une AS est active et performante, plus elle a de mal à équilibrer ses comptes !!!

En cours d'année, déjà, les déplacements sont parfois problématiques, mais tout se corse quand arrivent les phases finales et des déplacements plus lointains... et plus coûteux. Finales inter-académiques de Basket à St Vallier dans la Drôme, et finale Championnat de France de FUTSAL au Lac de la Madine, en Lorraine. Pour le Basket : 213 euros. Ça passe (merci les mini-bus du lycée !). Mais pour le FUTSAL, ça coince grave : 3200 euros pour 10 personnes (mais 9 places dans le véhicule), et 1428 km aller-retour entre lundi et jeudi. Impossible avec le matériel du lycée et un seul chauffeur, d'où transport obligatoire par SNCF.

Mais vous avez des aides, me dira-t-on. Heureusement celle du lycée, qui depuis deux ans maintenant éponge nos dettes, et puis bien sûr celle du Service Régional de l'UNSS qui alloue royalement 0,12 euro du km aller par personne. Ben oui, c'est formulé comme ça, et ça fait moins mesquin que dire 0,06 euro du km aller-retour. Et pourtant il faut bien revenir !

856 euros remboursés contre 1840 euros TGV dépensés. Pour l'hébergement et les repas : 432 euros remboursés pour 1200 euros de frais !!! Les temps sont durs et en EPS, c'est la crise... depuis longtemps ! Ah ! J'oubliais de menus frais annexes et 80 euros facturés par l'organisation pour venir généreusement nous chercher à la gare de Nancy !!!

Pas de solution ? Mais bien sûr que si. Les profs d'EPS sont pleins de ressources (si l'on peut dire !) et les mettent en œuvre tout au long de l'année, enfilant de nouvelles casquettes pour pouvoir travailler dans des conditions correctes : il s'improvisent agents d'entretien, blanchisseurs ou mécaniciens, et là, pour la bonne cause, vendeurs en tous genres : pains au chocolat, tee-shirts, calendriers, tickets de tombola, stylos ou porte-clefs... Tous les moyens sont bons pour faire rentrer un peu d'argent dans les caisses et repartir l'an prochain sur des bases saines.

Allons, chers collègues, vive l'EPS et l'AS, très bonne fin d'année scolaire... et bonnes ventes.

Et vous, nos dirigeants, jusqu'aux plus hauts placés, pensez un peu à nous, et ne tirez pas trop sur le pianiste... car il risque un jour de ne plus vouloir jouer.

*Jean Luc Barral*

**Il n'est jamais trop tard pour adhérer au SIAES ! La cotisation court sur l'année.**

**En réglant votre cotisation en Juin 2009, vous serez adhérent(e) jusqu'en Juin 2010.**

# ACTUALITÉ DES COMMISSIONS PARITAIRES

A l'issue de chaque commission paritaire, nos adhérents et sympathisants concernés reçoivent un courrier à leur adresse personnelle. Un compte rendu de chaque CAPA est également mis en ligne sur notre site internet [www.siaes.com](http://www.siaes.com)

## **PROMOTION : ACCES A LA HORS CLASSE**

**AGREGES** : La commission paritaire académique relative à la hors classe des Agrégés s'est tenue le 16 avril dernier au Rectorat. Il s'agissait d'établir la liste des propositions académiques transmises au Ministère. La CAPN établira fin juin la liste des collègues promus à partir des classements de toutes les académies. La CAPA a travaillé à rétablir un équilibre disciplinaire, comme l'année dernière, sur les 120 premières places du classement. Cela l'a conduite, dans certains cas, à modifier l'appréciation du Recteur dans le barème, ainsi que les points afférents. Malgré ce travail, les matières techniques, les mathématiques et l'EPS restent surreprésentées dans les 120 premiers du classement académique. Cela sera sans doute corrigé en CAPN, car les barres des promus sont différentes d'une discipline à l'autre pour éviter les disparités et respecter un équilibre disciplinaire : nous nous livrerons à une analyse plus complète dans le « *Courrier du SIAES* » de Septembre 2009, une fois connus les promus de 2009. Au final, 317 collègues sont proposés sur les 1581 promouvables (ensemble des agrégés de l'académie de la classe normale du 7<sup>ème</sup> au 11<sup>ème</sup> échelon). L'académie a obtenu 113 promotions effectives en 2008, nous pouvons en espérer une certaine cette année à l'issue de la CAPN. Il est à noter que seuls les collègues ayant l'avis « Exceptionnel » du recteur peuvent être promus : cet avis est limité à 10% des promouvables (158 cette année). Parmi les proposés, 18 collègues ont été inscrits à la demande des commissaires paritaires représentant les personnels. Ils ont été rajoutés en fin de liste, hors barème, car ce sont des collègues pénalisés par la perte des points liés à la carrière (échelon) du fait d'un passage à l'ancienneté au 11<sup>ème</sup> échelon, pour cause de retard d'inspection ou de reclassement après réussite au concours ou accès par liste d'aptitude. Tous ont l'appréciation « Exceptionnel » du Recteur.

*Frédéric Bogey et Marie Françoise Labit* Commissaires Paritaires Agrégés **SIAES**

**PLP** : La CAPA s'est tenue bien que le contingent n'ait pas été communiqué au Rectorat par le Ministère. Adhérents et sympathisants ont été destinataires d'un courrier avec les éléments du barème sans qu'il ait été possible à ce moment là de les informer du résultat de leur promotion. Le nombre de promus sera mis en ligne sur [www.siaes.com](http://www.siaes.com) Contactez-nous.

**PROFESSEURS D'EPS** : Le contingent de promus n'ayant pas été communiqué au Rectorat par le Ministère, la CAPA a été reportée (consultez régulièrement notre site internet ou contactez-nous). Adhérents et sympathisants seront informés du résultat à leur adresse personnelle. **Non adhérents, pour être prévenus, communiquez-nous vos coordonnées personnelles car aucun envoi dans les établissements ne pourra être fait pour cause de vacances scolaires.**

**CERTIFIES** : Dès le 3 Avril, le **SIAES** avait mis en ligne sur son site internet les statistiques réalisées par ses commissaires paritaires sur les avis des chefs d'établissement ([http://www.siaes.com/publications/hors\\_classe/statistiques%20CE.pdf](http://www.siaes.com/publications/hors_classe/statistiques%20CE.pdf)) et des corps d'inspection ([http://www.siaes.com/publications/hors\\_classe/statistiques\\_ipr\\_1.pdf](http://www.siaes.com/publications/hors_classe/statistiques_ipr_1.pdf)).

Lors du Groupe de Travail (GT) qui s'est tenu le 8 Avril, le **SIAES** a vivement dénoncé les **inégalités de traitement des personnels selon la discipline qu'ils enseignent ou l'établissement dans lequel ils exercent** (ou peut-être devrait-on écrire « le chef de l'établissement dans lequel ils exercent ! »). Il renouvellera ses revendications lors du prochain GT et de la CAPA.

En effet, que penser lorsque, par exemple, pour l'Anglais 82,79 % des avis de l'inspection sont « Sans opposition » et 3,93 % sont « Favorables » alors que pour l'Italien 29,47 % des avis de l'inspection sont « Sans opposition » et 60 % sont « Favorables ». Les avis « Défavorable » et « Sans opposition » sont également particulièrement attribués par les corps d'inspection de disciplines telles les Mathématiques, l'Histoire Géographie (11 avis « Défavorable » sur les 53 attribués toutes disciplines confondues) ou l'Occitan - Langue d'Oc (92,31 % d'avis « Sans opposition ») alors que d'autres disciplines bénéficient d'une répartition plus harmonisée des avis (Philosophie, SVT, Allemand, Éducation Musicale).

Comment expliquer à un collègue que l'avis du corps d'inspection diminue d'une année sur l'autre en l'absence d'inspection ?

Dans certains établissements, le quota maximum (inscrit au BA) de 20 % d'avis « Très favorable » attribuable par le chef d'établissement a largement été dépassé ce qui devrait donner lieu à des « régulations » de la part de l'administration. Ainsi on observe parfois des taux surprenants (de 87 % à 70 % d'avis « Très Favorable » attribués dans les collèges suivants : A. France Marseille, J. Ferry Marseille, Clair Soleil Marseille, Collège de Banon, JMG Itard Oraison, Izzo Joliette Marseille...).

En revanche, il n'existe à ce jour aucune régulation face à l'**arbitraire de certains chefs d'établissement qui attribuent « Défavorable » et « Sans opposition » à une écrasante majorité des professeurs** (31 % à 13 % d'avis « Défavorable » : Clg R. Morel Arles, Clg Vallis Aeria Valréas, Clg A. Silve Montoux, Clg M. Mauron Pertuis... ; 73 % à 60 % d'avis « Sans opposition » : Clg Le Petit Prince Gignac, Clg A. Mathieu Avignon, Clg R. Parks Cavaillon, Clg Cousteau Rognac, Clg Chape Marseille, Lycée A. Daudet Tarascon, Clg R. Morel Arles, Clg J. Verne Le Pontet, Clg L. Pasteur Istres...).

Le contingent de promus n'ayant pas été communiqué au Rectorat par le Ministère, la CAPA a subi de nombreux reports successifs et est désormais fixée au **7 Juillet** et le Groupe de Travail préalable au 25 Juin (dates susceptibles d'être encore modifiées, consultez donc régulièrement notre site internet). Adhérents et sympathisants seront informés du résultat à leur adresse personnelle. **Non adhérents, pour être prévenus, communiquez-nous vos coordonnées personnelles, car aucun envoi dans les établissements ne pourra être fait pour cause de vacances scolaires.**

*Jean Baptiste Verneuil* Commissaire Paritaire Certifié, pour l'ensemble des Commissaires Paritaires du **SIAES**

---

## LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU CORPS DES PROFESSEURS AGREGES

L'an dernier, il y a eu dans notre académie 16 promus sur 65 proposés pour 304 nominations au plan national, chiffre en baisse. Cette année, la baisse se confirme : 288 nominations toutes disciplines confondues. Le nombre de propositions avait donc diminué en conséquence. Le travail fait en CAPA a conduit d'une part à augmenter le nombre des propositions, passant ainsi de 54 à 60, et à modifier d'autre part certains classements. Les résultats de la CAPN sont à présent connus : 11 professeurs ont été promus agrégés dans notre académie. L'examen de ces résultats appelle quelques remarques. La promotion par liste d'aptitude reste une voie très étroite. Elle présente en outre, à bien des égards, un caractère aléatoire : un professeur a ainsi été promu cette année, après avoir figuré sept ans sur la liste des proposés académiques sans avoir été retenu, malgré le classement en premier rang l'an dernier, au point que la question semblait se poser de l'intérêt de renouveler la proposition cette année encore. Cela conduit à s'interroger sur les critères du choix définitif. En effet, plusieurs paramètres rentrent en jeu : la note pédagogique, le classement des IPR, l'âge, sans compter la nécessité de faire des choix entre les disciplines. Aussi serait-il souhaitable que l'ordre des critères pris en compte soit clair pour qu'il n'y ait pas de distorsion entre les choix faits en CAPA et ceux faits en CAPN.

## CONGES DE FORMATION PROFESSIONNELLE 2009-2010

Cette année notre académie disposait d'un contingent total de 61 équivalents temps plein ce qui correspond à 73 congés de formation professionnelle. Sur ces 73 congés : 49 sont attribués aux Certifiés, CPE, Professeurs et CE d'EPS, AE, CoPsy, Direct. CIO (au barème) pour 822 demandes, 4 sont attribués hors barème par le Recteur, 8 sont attribués aux Agrégés (au barème), 1 est attribué aux PEGC (au barème), 9 sont attribués aux PLP (au barème), 2 sont attribués aux non titulaires, 1 est attribué dans le supérieur (hors contingent) (au barème).

Le seuil légal pour l'attribution du nombre de ces congés est de 0,20 % de la masse salariale (ce qui n'interdit pas à l'employeur d'aller au-delà...). Le nombre de congés attribué ces dernières années est resté stable alors que la masse salariale diminuait compte tenu des suppressions de postes ; aussi le nombre de congés cette année correspond à 0,26 % de la masse salariale. Il faut donc craindre une diminution du nombre de congés pour la période 2010-2011 (diminution estimée à 10 congés).

Le **SIAES** juge le nombre de ces congés insuffisant et demandera instamment que la diminution envisagée ne soit pas appliquée. Contactez-nous pour davantage d'informations (barème, durée, obligations et rémunération).

*Jean Baptiste Verneuil* pour l'ensemble des Commissaires Paritaires du **SIAES**

## CONTESTATION DE LA NOTE ADMINISTRATIVE

Le nombre de contestations est en constante diminution depuis quelques années. Faut-il y voir l'effet d'une notation administrative plus transparente et d'une meilleure communication entre les chefs d'établissement et les professeurs, le signe d'un renoncement de beaucoup face à l'arbitraire ou la méconnaissance de la possibilité de contestation ? Ainsi par exemple, cette année, la CAPA des Certifiés a eu à examiner 58 contestations (non augmentation, note gelée ou baisse de la note) dont 25 ont abouti à une révision positive allant dans le sens de la demande du collègue.

Les **commissaires paritaires du SIAES**, ont apporté un soin tout particulier à la **défense des personnels** (préparation de cette commission en étudiant les dossiers en amont et **interventions** en cours de séance). Ces CAPA ont également été l'occasion pour les élus du **SIAES** de souligner le fait que **certain établissements concentrent une forte proportion de contestations et de dénoncer l'arbitraire de certains chefs d'établissement**. Cela est la preuve de l'importance du paritarisme et du rôle des représentants des **personnels, commissaires paritaires du SIAES**, qui sont à votre service.

Contactez-nous pour davantage d'informations (notation et avancement).

## MUTATIONS INTRA ACADEMIQUES

Le SIAES a largement dénoncé la communication d'un projet en rien officiel ou définitif, puisque préalable à la tenue de la commission.

Le SIAES, par ses élus et responsables, est en permanence à l'écoute de chaque personnel faisant appel à lui et a recueilli les informations nécessaires pour vérifier les barèmes ou intervenir si besoin. Nous veillerons à ce que chaque candidat obtienne, dans la plus totale transparence, la meilleure affectation possible au regard de ses vœux, de son barème et des postes disponibles. Nous informerons les personnels du résultat définitif de leur demande de mutation et leur expliquerons les raisons de la satisfaction, ou non satisfaction, de chacun de leurs vœux.

Toutefois, le SIAES fidèle à sa ligne de conduite et en totale cohérence avec ses déclarations et actions, refusant de faire le jeu de ceux qui sont déterminés à porter atteinte au paritarisme aux dépens des personnels, a-t-il décidé de ne pas confirmer ou infirmer le PROJET PROVISoire communiqué par l'administration, ou tout autre syndicat, AVANT la tenue des FPMA.

**Calendrier des FPMA**  
**Ordre de passage des disciplines**  
**sur [www.siaes.com](http://www.siaes.com)**

Dès connaissance du résultat de votre demande de mutation, si vous rencontrez un problème quelconque n'hésitez pas à nous contacter pour prendre conseil ou nous demander d'intervenir. Beaucoup de problèmes peuvent se régler s'ils sont traités avant le départ en vacances.

**TZR** : Après le mouvement INTRA a lieu la phase d'ajustement. Il s'agit d'un groupe de travail qui siège début juillet et fin août. Cela consiste à placer les TZR à l'année sur des blocs moyens provisoires (refus d'heures supplémentaires, heures réservées aux stagiaires mais non attribuées...) ou des besoins connus (congés divers, décharges...). Afin que nous puissions suivre au mieux votre dossier (vérification de barème, interventions avant et pendant le groupe de travail) et vous informer rapidement du résultat, contactez Fabienne CANONGE, Responsable TZR et Commissaire Paritaire Certifiée (Cf. organigramme page 8).

## **Billet d'humeur. Prise de conscience. L'Education Nationale : grand corps malade.**

Alors que jusqu'à ces dernières années l'image des professeurs, ancrée dans l'inconscient collectif, était celle de « privilégiés », ou l'objet de clichés : « fainéants, grévistes, gauchistes... », voilà que fleurissent à la télévision, à la radio, au cinéma même, des sketches, chansons et films « visionnaires » sur la condition enseignante actuelle, reflétant sans trop grossir le trait, la réalité vécue par un grand nombre d'entre nous. D'enviés et jalouxés jadis, on nous plaint maintenant et nous trouvons des défenseurs inattendus révélant à l'opinion les dérapages d'une certaine jeunesse, nos difficultés et les échecs qu'on nous impute quand ils sont ceux de notre Institution.

« L'élève au centre », et voilà l'enfant promu « roi », se croyant tout permis en toute impunité.

« L'intérêt de l'élève prime et l'enseignant déprime ».

J. Dell et les Fatals Picards prennent notre défense, et Isabelle Adjani « pète les plombs » dans « La journée de la jupe ». Merci à ces artistes qui font savoir à l'opinion ce que vivent certains d'entre nous en ZEP, Sensible, Violence, Ambition Réussite, ou même maintenant, car la gangrène gagne, dans des établissements réputés « sans problèmes ».

Excessif, direz-vous ? Allez donc plutôt voir « Entre les murs » ou revoir « Le cercle des poètes disparus ».

Et l'Administration minimise à coups de statistiques. Mais 1 % sur un million, ça fait combien de profs, de CPE, de chefs d'établissement, d'ATOS dans la tourmente ? Et la réalité serait plutôt à 3 ou 4 %. Faites le calcul.

Victimes quotidiennement d'agressions verbales ou physiques, souvent lâchés par leur hiérarchie, parfois traînés devant les tribunaux par certains parents, écrasés par un carcan administratif qui réduit les efforts louables que tentent certains DRH, faute de moyens, beaucoup de profs vont mal, très mal. Alors nombreux sont celles et ceux qui tiennent à coup de « petites pilules ». Lexomil, Tranxène, Prozac... Puis finissent par se mettre « en maladie », quand ce n'est pas l'administration qui leur conseille gentiment, « dans leur intérêt », de le faire et d'aller voir un psychiatre !

Pas de médecine préventive dans l'Education Nationale, quand c'est obligatoire pour les entreprises privées. Mais en revanche le « privilège » (avec la Défense) d'avoir son propre centre de « réadaptation psychiatrique », La Verrière, pour les cas les plus graves de dépressions ou de névroses imputables au travail.

**Véronique BOUZOU**, elle-même prof, a eu le courage d'aborder ce sujet douloureux. Son livre « **Ces profs qu'on assassine** », est le fruit d'une enquête rigoureuse, menée sur le terrain, auprès des enseignants, de leur entourage et des médecins spécialisés, sans concessions, sur le parcours semé d'embûches du métier de prof : déprime, maladie, démission, prison, folie ou suicide... Mais le malaise des profs reste encore de nos jours un sujet tabou. Et l'on entend toujours « Ce sont des cas particuliers, il ne faut pas généraliser ». Oui, mais 3 à 4 % d'un million, ça fait combien ? Et n'y en aurait-il qu'un, ce serait déjà forcément trop !

Prévention ? Vous avez bien dit : « prévention » ? Mais où est-elle la prévention dans l'Éducation Nationale quand on laisse les personnels seuls face à leurs problèmes, pour ensuite leur conseiller de se soigner ?

*Christophe Corneille* 7

Mademoiselle  Madame  Monsieur

NOM (en majuscules) : .....  
Prénom : .....  
Nom de jeune fille : .....  
Date de naissance : ...../...../..... Situation familiale : ..... Enfants : .....  
ADRESSE : .....  
Commune : ..... Code postal : .....  
Tél. fixe : ..... Tél. portable : ..... Fax : .....

Courriel : .....@.....  
**Le courriel est important pour recevoir nos publications et communiqués.**

Discipline : .....  
Corps : ..... Echelon : .....  Classe normale  Hors classe  
ETABLISSEMENT : .....  
Commune : .....  
 TZR Zone de remplacement : .....  
Etablissement de rattachement : .....  
Affectation à l'année : .....  
 Stagiaire IUFM ou en situation  Retraité(e)  
 Autre situation .....  
Cotisation de ..... euros, réglée le ...../...../..... par  chèque bancaire  CCP  
Signature : .....

Libeller le chèque à l'ordre du **S.I.A.E.S.** CCP 12 999 99 G Marseille  
l'adresser au trésorier : Jean-Baptiste VERNEUIL 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille  
**Possibilité de paiement fractionné** : Envoyer 2 chèques ensemble, date d'encaissement souhaitée au verso.  
**Tarif couple** : Remise de 50% sur la cotisation la plus basse. **Mi-temps** : 3/4 de la cotisation  
**Impôts** : Réduction fiscale de 66% sur le montant de la cotisation (attestation dès réception).

*N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire, pour tout renseignement, information, aide...*

Cotisations 08 / 09 jusqu'au 31/08/09	Du 1 <sup>er</sup> au 6 <sup>ème</sup> échelon	Du 7 <sup>ème</sup> éch. classe normale au dernier éch. hors classe
Agrégés	76 €	98 €
Certifiés, Profs et CE EPS, CPE, PLP, PEGC, AE	65 €	86 €
Stagiaires IUFM et situation	35 €	
MA - Contractuels 48 €	Vacataires, Ass éduc/péda 32 €	Retraités 32 €

## Le S.I.A.E.S. à votre service :

Secrétaire Général (délégué au Rectorat tous corps)	Jacques MILLE	133 Rue Jaubert 13005 Marseille 04 91 42 18 55 06 76 58 63 47 <a href="mailto:jacques.mille2@wanadoo.fr">jacques.mille2@wanadoo.fr</a>
Secrétaire adjoint	Jean Paul GARCIN	La Renardière III Bat Q 13170 Les Pennes Mirabeau + Fax : 04 42 02 66 77 <a href="mailto:jean-paul.garcin2@wanadoo.fr">jean-paul.garcin2@wanadoo.fr</a>
Trésorier Responsable IUFM + problèmes juridiques	Jean-Baptiste VERNEUIL	6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille 04 91 34 89 28 06 80 13 44 28 <a href="mailto:jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr">jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr</a>
Commissaires Paritaires Académiques Agrégés	Frédéric BOGEY Marie-Françoise LABIT	Chemin de la Tuilière 84330 Modène 06 86 73 37 64 <a href="mailto:frederic.bogey@tele2.fr">frederic.bogey@tele2.fr</a> Av. P. Brutus Les moulins des Cadeneaux 13170 Les Pennes Mirabeau 04 91 65 71 87
Commissaires Paritaires Académiques Certifiés Classe Normale : Jean-Baptiste VERNEUIL et Fabienne CANONGE		
Commissaires Paritaires Académiques Certifiés Hors Classe : Jean Paul GARCIN et Françoise PHAURE 04 91 40 68 08 <a href="mailto:phaurefra@numericable.fr">phaurefra@numericable.fr</a>		
Trésorier adjoint Responsable TZR + Ens. artistiques	Fabienne CANONGE	26 Av. L. Enjolras 13380 Plan de Cuques 04 91 07 36 97 <a href="mailto:fabienne.canonge@siaes.com">fabienne.canonge@siaes.com</a>
Secrétaire exécutif Délégué EPS	Jean Luc BARRAL	10 Le Panorama 13112 La Destrousse 04 42 62 55 01 <a href="mailto:annejeanlucbarral@free.fr">annejeanlucbarral@free.fr</a>
Secrétaire exécutif Site internet	André BERNARD	Avenue Isidore Gautier 13720 La Bouilladisse 04 42 62 97 88 <a href="mailto:abernard@lunabong.com">abernard@lunabong.com</a>
Conseiller technique Responsable ZEP - APV - Ambition Réussite	Virginie VERNEUIL	6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille 04 91 34 89 28 <a href="mailto:voirin.virginie@orange.fr">voirin.virginie@orange.fr</a>
Conseiller technique EPS	Christophe CORNEILLE	1 Impasse Touraine 13180 Gignac La Nerthe 06 50 41 13 54 <a href="mailto:ccrys@laposte.net">ccrys@laposte.net</a>
Correspondant 04 - 05	Farid REMIDI	13 Montée de la Condamine 04510 Mirabeau 04 92 34 78 27 <a href="mailto:farid.remidi@wanadoo.fr">farid.remidi@wanadoo.fr</a>

Elus au Conseil Pédagogique et de la Vie Etudiante de l'IUFM d'Aix Marseille : Adrien BLET et Emilie PONS (contacter JB VERNEUIL qui transmettra)

Le  
Courrier  
du



# S.I.A.E.S.

## SOMMAIRE

Page 1	Editorial
Pages 2 à 4	Compte rendu du congrès annuel du SIAES Réforme du Lycée
Page 5	Rapport Descoings : Communiqué SIES/SIAES Le coin de l'EPS - A.S. : Trésorier en détresse
Pages 6 et 7	Actualité des Commissions Paritaires (Hors Classe / Congés Formation / Contestation Note) - Mutations INTRA académiques - TZR
Page 7	Billet d'humeur - Prise de conscience
Page 8	Cotisations / Adhésion / Organigramme

Dispensé de timbrage

ROGNAC CTC

S.I.A.E.S.  
133 Rue Jaubert  
13005 MARSEILLE

# P

PRESSE  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

Déposé  
le 15 Juin 2009